

23 mai 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA PROPOSITION DE LOI POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT EN ZONES TOURISTIQUES RETIRÉE DE L'ORDRE DU JOUR PAR LA MAJORITÉ

La conférence des présidents a décidé ce matin des textes qui seront discutés à l'occasion de la semaine transpartisane de l'Assemblée nationale qui débutera le 12 juin. Contre toute attente, la proposition de loi visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue, n'a finalement pas été retenue malgré l'urgence du manque de logements sur le territoire. Aucune date n'a été avancée pour un examen du texte dans les prochains mois.

Alors qu'une grave crise du logement touche la France, notamment dans les territoires les plus touristiques et qu'on estime que le nombre de logements mis en location touristique de courte durée a presque triplé entre 2016 et 2021 la majorité et certains groupes parlementaires de la droite et du centre n'ont pas souhaité soutenir ce texte. Il contenait pourtant des mesures réclamées depuis de nombreuses années par les associations et les élus.

Ce texte, co-porté par la députée Renaissance de Bretagne, Annaïg le Meur, et le député socialiste Iñaki Echaniz, visait à soumettre les logements loués en courte durée à la réalisation d'un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), comme pour ceux en location longue ; à élargir les capacités d'action des élus des communes situées en zones tendues en leur permettant de mettre en place une autorisation préalable à la location touristique ; à agir contre la niche fiscale avantageuse dont bénéficient les meublés de tourisme, dans les zones tendues.

Un texte qui n'entendait pas régler à lui seul les nombreux enjeux de l'accès au logement mais qui permettait de porter des mesures concrètes, avant l'été, et de parler de ce sujet majeur au Parlement.

Ce report acte le désintérêt de la majorité sur le logement, alors que la situation s'empire depuis de nombreuses années et que les constats et les solutions sont largement partagées par les acteurs. Encore une fois, il semble « urgent d'attendre » alors que la loi du marché ne cesse de déstructurer l'offre locative et d'encourager la spéculation immobilière.

« Opposés sur une majorité de sujets, nous avons initialement réussi à obtenir un compromis avec Renaissance pour passer des paroles aux actes. Cet accord a été contesté en interne et de façon incompréhensible, par des groupes politiques pourtant fortement concernés dans leurs circonscriptions, reportant ainsi ce débat essentiel pour nos territoires. C'est un très mauvais signal pour tous les Français qui peinent à se loger ainsi que pour les élus qui voient leurs communes et leurs villes dévitalisées par l'accroissement des meublés de tourisme et des résidences secondaires. Avec mon groupe parlementaire, nous appelons solennellement le Gouvernement à agir le plus rapidement possible en s'engageant à inscrire les dispositions de cette proposition de loi dans le prochain projet de loi de finances. Nous demandons également au ministre du Logement de porter enfin un projet de loi ambitieux sur le sujet prioritaire qu'est le mal logement et l'accès au logement. »

Iñaki Echaniz



**IÑAKI ECHANIZ**

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription  
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

[inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr](mailto:inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr)

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare  
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 52

RETROUVEZ-MOI



[inaki\\_echaniz](https://www.instagram.com/inaki_echaniz)



[Iñaki Echaniz](https://www.facebook.com/inaki.echaniz)



[@Inakiechaniz](https://twitter.com/Inakiechaniz)



[Iñaki Echaniz](https://www.youtube.com/channel/UC...)



[inakiechaniz.fr](http://inakiechaniz.fr)